

**DÉCISION PRISE EN VERTU DE L'ARTICLE 2122.2
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

N° DEC23-02.10.21

Mission de Maîtrise d'Œuvre pour les travaux de restructuration de la rue Pasteur

Le Maire de la commune de BILLY-BERCLAU

VU l'article L.2122.22 du Code Général des collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal N° 2020.09.21.02 en date du 21 septembre 2020 portant délégation au Maire des attributions prévues à l'article L.2122.22 du Code Général des collectivités Territoriales ;

CONSIDÉRANT qu'il est envisagé de réaliser des travaux de restructuration de la rue Louis Pasteur et que cette opération complexe nécessite l'accompagnement d'un Maître d'Œuvre ;

CONSIDÉRANT l'article R2122-8 du code de la commande publique et l'offre présentée par SEMOTEC INGENIERIE, 21 rue Thiers – CS 80027 – 62801 LIÉVIN, SIRET 377 578 281 00034 ;

DÉCIDE

Article 1 : d'accepter et signer la proposition de mission de Maîtrise d'Œuvre dès réception de la présente décision par le représentant légal de l'État dans le département ;

Article 2 : que le montant définitif de cette mission globale et forfaitaire est 38 225,00 € HT selon les éléments suivants :

AVP	Avant Projet	15 %	4 950,00 €
PRO	Projet	30 %	9 900,00 €
ACT	Assistance aux Contrats de Travaux	10 %	3 300,00 €
VISA	Visa des études	10 %	3 300,00 €
DET	Direction de l'Exécution des Travaux	30 %	9 900,00 €
AOR	Assistance aux Opération de Réception	5 %	1 650,00 €
SOUS TOTAL HT			33 000,00 €
MC1	Mission Complémentaire:Études Préliminaires	100 %	3 850,00 €
MC2	Mission Complémentaire: Assistance pour dossier(s) de demande de subvention	100 %	1 375,00 €
TOTAL GÉNÉRAL HT			38 225,00 €
TVA 20 %			7 645 €
TOTAL GÉNÉRAL TTC			45 870,00 €

Article 3 : que les paiements s'effectueront sur états d'avancement de mission et que les sommes sont et seront prévues aux budgets des années en cours et à venir ;

Article 4 : Le Trésor Public et le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'appliquer la présente décision.

Fait à BILLY-BERCLAU, le 10 février 2023
Steve BOSSART, Maire

